L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE ET DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 22 MAI 1850.

Imprimée et publiée par
HAGNE & WEISSE,
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 22 MAI.

On se rappelle sans doute que la Législature pendant sa dernière session a voté deux résolutions dans lesquelles nos délégués au Congrès sont invités à solliciter du gouvernement l'envoi de quelques ingénieurs du département topographique pour dresser une carte du Delta du Mississipi d'après un relevé minutieux; Se à demander la cession à titre gratuit de toute cette portion des terres publiques située à la Louisiane qui se trouve depuis dix ans sur le marché et qui n'a pas encore été vendue, afin que l'Etat applique le produit de cette partie du territoire à la construction de levées, &c.

Le Sénat, peu de temps avant de s'ajourner, nomma un comité de cinq membres chargé de recueillir toutes les informations nécessaires dans l'intervalle des deux sessions, et de faire à la prochaine réunion un rapport sur la question des inondations.

M. Samuel Clark, membre de ce comité, vient d'adresser à nos délégués au Congrès une circulaire dans laquelle il appelle spécialement leur attention sur les deux résolutions dont nous parlions plus haut. Cette circulaire loe au Congrès fera sans doute un excellent effet, mais il importerait, nous croyons, qu'elle fut appuyée par une manifestation des habitans de la Louisiane. Des meetings publics dans les diverses paroisses de l'Etat formulant nettement la pensée générale et le vœu de la population tout entière décideraient sans doute les Chambres nationales à nous accorder les terres que la Législature leur a demandées.

LE DELTA.— Un accident arrivé à notre presse nous a forcé pendant plusieurs jours de recourir à l'obligeance de nos confrères du *Delta*. Nous les remercions de l'empressement avec lequel ils ont mis leur presse à notre disposition.

FRANCO-AMERICAIN.— Les éditeurs de ce journal nous prient d'annoncer à leurs abonnés que la feuille ne paraît pas aujourd'hui à cause de l'indisposition du rédacteur en chef.

CONSEIL DE LA PREMIERE MUNICIPALITÉ—A la séance d'hier, douze membres étaient présents, sous la présidence du recorder Génois. Lecture est donnée d'un message du Maire annonçant qu'il n'approuve pas l'ordonnance allouant deux et demi pour cent de commission aux collecteurs de taxes et leur accordant en outre un an sans; cette ordonnance étant, selon lui, en contradiction avec la loi passée à la Législature. M. Preaux, avocat de la Municipalité, dans une lettre adressée au Conseil, manifeste une opinion contraire, et pense que l'action du Conseil n'est pas illégale.

Sur motion de M. McAlpin, le Conseil persiste nonobstant le veto du Maire.

Par un autre message, le Maire donne connaissance de la décision de la Cour Suprême dans le procès de la Municipalité No. 1, contre la compagnie du Gaz. Référée à un comité.

M. Sargi, voyer, fait savoir au Conseil que, conformément à l'ordonnance passée à la dernière séance, il a nommé trois charpentiers. Sa lettre donne lieu à de vifs débats; quelques membres prétendent que le droit de nomination n'est donné qu'au voyer nouvellement élu; d'autres observent que M. Pitot pourra avoir le droit de changer les nominations faites par M. Sargi. Le Conseil finit par ne pas approuver ces nominations.

Un mémoire relatif au rail-road de la levée est référé au comité des améliorations.

Une pétition des propriétaires du *Courrier* demandant une compensation extra de $500 a été référée au comité des réclamations, auquel s'adjoindra l'avocat de la Municipalité.

Une pétition de nombre de citoyens prient le Conseil de voter une certaine somme en faveur de *Father Mathew* est référée à un comité.

Le comité de finances soumet au Conseil l'opinion de M. Preaux, avocat de la municipalité, à égard de la caisse d'amortissement: il est d'opinion que la corporation ne doit pas remettre la caisse au bureau des liquidateurs, attendu que ce fonds a été créé spécialement pour payer les bons émis conformément à la résolution de 1848. Le comité de finances pense qu'il est de son devoir de garder la caisse jusqu'à la décision d'une cour. Le Conseil approuve l'action du comité.

On procède à l'élection du bureau des Directeurs des Ecoles Publiques. Sont nommés, MM. L. C. Duncan, L. J. Harris, G. Legardeur, H. Griffon, F. Devergès, E. Bouny et H. Saint Paul.

Le bureau de Santé est nommé: il se compose des Drs D. Hart, A. Lemonier et Delery, et de P. A. Bertrand.

La résolution réduisant à trois le nombre des commissaires est reprise en considération. Le Conseil l'annule et rétablit l'ancienne qui décrète sept commissaires pour la première municipalité.

Le Conseil s'ajourne à mardi prochain.

CONSEIL DE LA TROISIÈME MUNICIPALITÉ.

Le Conseil s'ajourne à mardi prochain.

Nous avons de lire dans le feuilleton de votre estimable journal, que Mmes Bessin et Devrière étaient réengagées pour l'année prochaine au théâtre français d'Orléans; nous sommes d'autant plus étonnés de cette nouvelle que rien absolument n'est arrangé, et que par cette raison, nous maintenons notre *Concert d'adieu* pour jeudi prochain 23 courant, dans la salle du Lyceum-Hall.

Veuillez, Monsieur le Rédacteur, donner de la publicité à notre lettre, et recevez l'assurance de nos civilités empressées.

E. BESSIN,
D. DEVRIÉS.

LITTÉRATURE.—M. CHARLES TEXTUT, éditeur des *Vallées Louisiennes*, se propose de faire paraître dans deux ou trois mois un volume d'environ 256 pages in-octavo sous le titre de *Portraits Littéraires*. Cet ouvrage renfermera une notice sur chacun des écrivains qui se sont fait connaître à la Louisiane depuis une quinzaine d'années. M. Textut fera circuler prochainement des listes de souscription.

PREMIER COUR DE DISTRICT.—Les affaires appelées hier devant cette Cour sont sans importance.

Le jury, dans l'affaire Rey, n'a pas s'entendre. Sept membres veulent la condamnation et cinq l'acquittement des accusés.

CONGRES.

SENAT—14 mai—Le comité des finances rapporte le bill du déficit et recommande au Sénat d'adopter les amendemens de la Chambre.— Les amendemens sont adoptés.

Le Sénat reprend la délibération sur le bill du recensement et, après avoir discuté plusieurs amendemens de la Chambre, ratifie la section additionnelle introduite par cette dernière assemblée et déclarant la présente loi du recensement perpétuelle jusqu'à ce qu'il plaise au Congrès d'en voter une autre.

L'amendement de la Chambre fixant à deux cent trente-trois le nombre des représentans est adopté ainsi que plusieurs sections additionnelles.

Le Sénat siège à huis-clos, puis s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRESENTANS—M. Stanley présente une résolution portant que le débat sur le message du Président relatif à la Californie sera clos le second mardi de juin.

La Chambre se constitue en comité général pour délibérer sur le message du Président relatif à la Californie.

M. McMeeham se prononce en faveur de l'admission de la Californie, comme mesure indépendante.

M. Julian nie que le Nord se soit jamais montré agressif envers le Sud, et fait un discours contre l'esclavage.

La Chambre s'ajourne.

LE REPUBLIC.—Le *Washington Republic* du 14 renferme l'article dans lequel MM. BULLITT et SARGENT annoncent leur retraite du journal. Il en doit paraître cette décision à cause de la divergence d'opinions et de pensées qui existait entre eux et les membres du cabinet et qu'elles mettait dès lors dans l'impossibilité de défendre l'Administration. Afin de ne susciter aucun obstacle fâcheux et de ne pas troubler la bonne harmonie entre le Président et le parti whig, MM. Bullitt et Sargent ont jugé nécessaire d'abandonner un poste où ils ne pouvaient plus rendre de services. Placés entre la nécessité d'imposer silence à leurs opinions ou de blâmer le cabinet, et ne voulant accepter ni l'une ni l'autre de ces alternatives, ils ont transmis leurs fonctions de journalistes officiels à un homme qui jouissait de la confiance des honorables secrétaires et qui d'ailleurs est entièrement dévoué au parti whig. M. ALLEN A. HALL est le successeur de MM. Bullitt et Sargent. C'est un publiciste de talent, et il aura, nous osons en moins l'espérer, remplacer les fondateurs du *Republic* dont jusqu'à présent la plume avait été si utile à l'Administration.

PROJET D'UN NOUVEAU JOURNAL.—Il est question à Washington de fonder un nouveau journal qui serait l'organe spécial des idées et des intérêts du Sud. Les représentans des Etats à esclaves au Congrès se sont réunis le 7 de ce mois pour aviser aux moyens de réaliser ce projet. L'hon. A. P. BUTLER a présenté une adresse signée de soixante-quatre membres du Congrès, dans laquelle la presse de la capitale est fort maltraitée. Les journaux de Washington, y est-il dit, plaident exclusivement en faveur d'un parti politique, mais les intérêts du Sud n'y sont pas défendus. L'*Union* relève cette accusation et déclare qu'elle ne sera pas renouvelée impunément.

STEAMER JENNY LYND.—Le capitaine Dunnica, si populaire parmi les voyageurs, vient de prendre le commandement de steamer qui fera désormais le service régulier entre l'extrémité du chemin de fer et Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington. Le *Jenny Lynd* est un excellent bateau, bien aéré et offrant toutes les commodités désirables.

COLONIE FRANÇAISE DANS L'AMÉRIQUE CENTRALE.—Le correspondant parisien du *Journal de Providence* (Rhode-Island) annonce, dit le *Courrier des Etats-Unis*, qu'il s'est formé en France une compagnie qui doit entreprendre la colonisation d'une vaste étendue de terres dans la république de Costa-Rica. "Les terres qui sont déjà achetées, dit ce correspondant, sont situées sur le Golfe Dulce, le meilleur hâvre de la côte du Pacifique. Il est admirablement approprié à tous les besoins de la marine et du commerce, et ce point deviendra sans doute d'une grande importance entre les mains de la compagnie française, qui dispose de ressources considérables. La compagnie a l'intention d'ouvrir immédiatement une communication avec le Boco del Toro, qui se trouve à l'opposé sur la côte de l'Atlantique. Cet endroit, si je ne me trompe point, est un peu au Sud du point où doit se terminer le chemin de fer de Panama. Le pays est sain et de la plus grande fertilité. Le major Poussin, ex-ministre de la République française à Washington, est l'un des directeurs de la compagnie. Sans nul doute ce choix est dû surtout à son expérience comme ingénieur civil. Les nombreux amis du Major aux Etats-Unis apprendront avec plaisir qu'il se trouve ainsi lié avec l'une de ces grandes entreprises qui préoccupent l'Angleterre et les Etats-Unis, et qui ont pour but de relier ensemble les deux océans."

LES ODD FELLOWS EN CALIFORNIE—Les Odd Fellows viennent de fonder une loge à San Francisco. Malgré les grandes dépenses qu'il a fallu faire tout d'abord, la loge a payé tous ses frais d'installation et a maintenant un excédant de recettes.

FEUILLETON.

Mémoires D'OUTRE-TOMBE.

Depuis ces jours où j'avais vu passer les grandes révolutions et les grands révolutionnaires, tout s'était bien recouvrit. Les hommes qui ont fait tomber un chêne, replanté trop vieux pour qu'il reprît racine, se sont adressés à moi: ils m'ont demandé quelques dernières de la vieve afin d'acheter du pain: la lettre du Comité des *décorés de Juillet* est un document utile à noter pour l'instruction de l'avenir.

Paris, le 20 avril 1833.

Réponse, s.-v.-p. à M. Gilbert-Arnaud, gérant-secrétaire du Comité, rue Saint Nicaise, no 8.

"Monsieur le vicomte,

"Les membres de notre Comité viennent avec confiance vous prier de vouloir bien les honorer d'en faire partie des décorés de Juillet. Pères de famille malheureux, dans ce moment de fièvre et de misère, la reconnaissance inspire la plus sincère gratitude. Nous osons espérer que vous consentirez à honorer votre illustre nom à côté de celui de MM. le général Berthezène, le général Hulmann, le général Lamarque, le général Lafitte, parmi de plusieurs ambassadeurs, de pairs de France et de députés.

"Vous vous prêtez de notre honorable nom de réparer, et si, contre notre attente, des enfants malheureux, ne pouvant pas, hélas! obtenir une place, nous faire le vœu de la présenter.

"Dans les plus deux centième, nous vous prions, monsieur le vicomte, d'agréer l'hommage de nos sentiments distingués.

"Suit des signatures de MM.:

"Le membre vicomte: FAVRE.
"Le commissaire spécial: [illegible]
HAMEL.
"Le président secrétaire: [illegible]
"Membre officier: [illegible]

Je n'avais garde de perdre l'occasion que me donnait ici cet ex-ministre de Charles-Dix, de dialoguer encore les journaux qui [illegible] que bien pour les [illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Steamship Globe, Bonhomme, pr Brazos.
Steamer Gen Hanson, Hampson, pr Pensacola.
Navire Bentzon, Bagnon, pr le Havre.
Brick Ann Hasseltine, Fielding, pr Mobile.
Barque John Walker, McLeod, pr Liverpool.
Brick Emotion, Watts, pr Bordeaux.
Goelette P M Bates, Hampstead, pr Point Isabel.
Mystic, Smith, pr Pensacola.
Sarah Kimball, Webb, pr Pensacola.

—ARRIVÉS.—

Goelette Two Friends, Hart, de Brazos Santiago.

—CLEARED.—

Western World, Norton, de St-Louis.
Genesee, Dunham, de Louisville.
Magnolia, Newman, de St Louis.
Baltoyle, Farrow, de Cincinnati.
Modena, Applegate, de Port Gibson.
Rio Grande, Lebaigle, de St Martinville.
Anna, Johnson, de Washington.
Mosie, Kay, de Hatchitoches.
Bulletin, Church, de Memphis.
Liguey, Urs, de Bayou Sara.
Geo Taylor, Powell, de Donaldsonville.

—MEMORANDA.—

BOSTON, 11 mai—Arrivé, navire Cuba, de la Nlle-Orléans; 10, expédié, navire Luny, Davis, do; 11, navire Gen Berry, Patterson, do.
NEW YORK, 13 mai—Arrivé, navire Avalanche, Hewins, de la Nlle-Orléans; parti, navire Devonshire, Strickland, do.
CHARLESTON, 15 mai—Partie, barque Sarah Yates, pour la Nlle-Orléans.
BALTIMORE, 8 mai—Expédiée, goelette Henry Clay, Newcomb, pour la Nlle Orléans

PORTS ETRANGERS.

Par le steamer Niagara.

Liverpool, 21 avril—Arrivé, navire T B Wales, Occoden, de la Nlle-Orléans; (Ottoman), Bacon, do; parti, York, Roy, do.
Deal, 21 avril—Parti, Sun Lion, Dyer, d'Anvers, pour la Nlle Orléans.
A la hauteur de Brighton, 22 avril—Margaretta, Lickie, de la Nlle-Orléans, pour Hull.
Havre, 22 avril—Arrivé, Salamanca, Lavoucier, de la Nlle-Orléans; chargeant Pyramid, pour la Nlle-Orléans.
Bordeaux, 20 avril—Cherpenat, Ohio, Radius, Hedda Johnsen, de Maria Eugenia, pour la Nlle-Orléans.
A Gibraltar, 17 mai—Brick Jonathan Cilley, Moses, de la Nlle-Orléans.
Barque Rainbow, Jackson, de Palermo, pour la Nlle-Orléans, a touché à Gibraltar le 17 avril.
A Liverpool, 18 avril—Navire Megantic, Fairbanks, de la Nlle-Orléans.

STEAMERS DE L'ATLANTIQUE.

[DE LIVERPOOL.]

Europa, pour New-York, ... le 11 Mai
Asia, pour Boston, ... le 11 Mai
America, pour New-York, ... le 25 Mai

[D'AMERIQUE.]

Europe, de New-York, ... le 5 Juin
Asia, de Boston, ... le 12 Juin
America, de New-York, ... le 19 Juin

BUREAU DU DR. J. U. LANDREAUX.
Passage de la Bourse, No 18,
Entre St Louis et Conti.

☞ Consultations de midi à 3 heures. 20mai—1m

Terres a sucre de valeur.

LOFFRES vente à l'enchère 355,30/100 acres de terres à sucre de choix in T. C. R. 9 et 10 E. située dans le bayou Grand Tête, rive droite, paroisse Pointe Coupée, à l'abri de l'inondation et sans qu'il soit besoin de levées, parfaitement bosé et environ 100 arpents de terre défrichée.

Conditions libérales.

AUdel—Une plantation sans esclaves presque vis-à-vis le bayou Sarah. La terre est de 1 mille de long et contient 1000 arpents, (plus ou moins); il y a quelques améliorations telles que: cabanes à nègres et les restes d'une sucrerie incendiée.

Cette propriété est offerte à de la valeur et à vendre de 10 à 12 ans de crédit sur billet portant hypothèques à 6 pour cent d'intérêt.

2 mai. J. SEARD, Encanteur.
Bureau, 10, Santa Arcade Passage.

DEPUIS le 15 mai courant, M. J. FARNET est de venu notre associé.

21mai H. NOEL & GUIRAUD.

A vendre ou a louer.—Une Maison située à Mandeville et bâtie sur le bord du Lac, en grande partie meublée, possédant toutes les commodités pour une résidence de famille.

S'adresser à A. DUCESNIQUE.
21mai—3f Au bureau du Sheriff

BOUTEILLES VIDES de Bordeaux — de 28 onces en caisses de 12 douzaines.

NADAU DU TREIL,
98, rue Jefferson.
21 mai

VIN rouge et blanc, en barriques, 1/2 barriques et en caisses, à vendre par

NADAU DU TREIL,
98, rue Jefferson.
21 mai

EAU D'ANE—Cognac de M. Chaulion jeune (1060), à vendre par

NADAU DU TREIL,
98, rue Jefferson.
21 mai

A VENDRE à livrer par le navire W. Albaugh, actuellement au Havre, par les soussignés

50 caisses fromage de Hollande,
2000 douzaines pâtisses de Gaillons,
400 do de 2 do.
1100 do de 1 do.

S'adresser à DOMINIQUE LANATA,
Rue Jefferson, Nouvelle Orléans.
21 mai

CAFE DE RIO—Chocolat, cornichons, ketchup. A vendre par E. J. HART & Co.
21 mai 79, rue Tchoupitoulas

CONFITURES DE PHILADELPHIE — Gelée, etc., à vendre par E. J. HART & Co.
21 mai 79, rue Tchoupitoulas

MACHINE à agrener le maïs, de Coleman, à vendre par E. J. HART & Co.
21 mai 79 Tchoupitoulas

PAPIER A LETTRE ET ORDINAIRE, à vendre par E. J. HART & Co.
21 mai 79 Tchoupitoulas

PETARD, PLOMB, etc., à vendre par E. J. HART & Co.
21 mai 79 Tchoupitoulas

THE—Pouchong, Impérial, Poudre à canon, Hyson, etc., à vendre par E. J. HART & Co.
21 mai 79 Tchoupitoulas

HUILE DE LARD — 6 barils Emery à vendre par
H par SECCOMB & VOORHIES,
21mai 14 Tchoupitoulas.

LARD SALE ET GRAISSE — 40 barriques jaûte côtes, 10 do épaules, 400 barrilets graisse, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
21mai 14, Tchoupitoulas.

ALCOOL.—25 barils Oliver, 92 p 100 à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
21mai 14, Tchoupitoulas.

FROMAGES FRAIS — 150 caisses à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
21mai 14, Tchoupitoulas

HUILE D'AMANDES en boites de ferblanc, à vendre par Fco PUIG Y PUIG,
17av 28, Commune

VIN DE XERES en barils, qualité supérieure, à vendre par Fco. PUIG Y PUIG,
17av 28, rue Commune

TABAC EN FEUILLES, DE LA HAVANE—De la Vuelta de Abajo, à vendre par Fco. PUIG Y PUIG,
17av 28, rue Commune

CIGARRES DE LA HAVANE—Un grand assortiment de plusieurs marques très recherchées toujours en magasin, et à vendre par Fco. PUIG Y PUIG,
17av 28, rue Commune

SUCRE de la Havane—440 caisses blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par RAYMOND CABUZAC,
24 av 34 rue de la Vieille Levée

IMPERIALES DE MANCHESTER—50 balles impériales supérieures, de 36 pouces de large, chemises expressément pour le marché mexicain, reçues par le navire Geo. W. Bourne, à vendre par McDOWELL & PEIK,
16 mai 96, rue Gravier.

SAUCISSONS—Reçu par le steamer Constitution 3 caisses saucissons St-Louis, et à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & CO.
7mai 28, rue Natchez

DIVERS—A vendre par Seccomb & Voorhies, 14 Tchoupitoulas,
BLANC DE BALEINE—500 caisses;
SAVON—200 caisses Palme, 600 do pale, 100 do blanc, 200 do fumée,
HUILE—30 barils graisse No 1;
JAMBONS—100 barils jambons secs;
LANGUES DE BŒUF—25 caisses extra;
NŒUF BŒUF—150 barils Davis et 100 demi do;
AMIDON—200 caisses de Fox;
GRAISSE—200 barils No 1;
MORUE—200 caisses, beurre de l'Ouest et fromage, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
14 mai 14, rue Tchoupitoulas

Brandy et Genièvre.

ON peut acheter, par n'importe quelle quantité et AUX PRIX DES ENCANS, du Brandy et du Genièvre. Le nouveau en sera constamment en vente à la convenance des acheteurs.

J. McDONNELL,
Encanteur St-Philippe et Remparts
15 mars—av

NEW. MAUGEY,
ACCOUCHEUSE DE PARIS ET DE LA N.-ORLEANS,
Encoignure Bourbon et Ste-Anne,

A l'honneur d'informer les Dames qu'elles tout parfaitement des leçons pour recevoir les personnes qui voudraient faire leurs couches chez elle. Les nombreux certificats obtenus par Mme Maugey dans le traitement des maladies spéciales aux femmes, l'ont décidée à rouvrir son cabinet de consultation de 1 h. à 3 h. de l'après-midi.

Elle guérit les plus grandes et une guérison certaine sont assurées aux malades. 16mai

EN magasin et à vendre par les soussignés: 100 paniers champagne: Belle Créole et Cordon bleu;
50 caisses vieil St. Julien Médoc;
100 do de Cote Rôtie;
100 do vermicelle et macaroni;
10 do eau verte stomachique, J. Fiquet;
20 do absynthe PAUL JUGE FILS & CO.
21mai 37, rue St. Louis

VIEUX BOURBON, COGNAC—8 barriques vieux Bourbon Pendleton;
6 barriques vieux Bourbon St. Rémy;
20 do de Bellefonte;
100 do vieux Bourbon;
10, 1/2 et 1/4 pipes cognac A. Oudin;
20 barils de 20 gallons bourbon, à vendre par PAUL JUGE FILS & CO.
21mai 37, rue St. Louis

[illegible] de navire Hanna, de Bordeaux, à vendre par
20 do de Bordeaux;
20 do de [illegible];
20 do de Cote Rôtie;
20 do de Vieille Médoc;
50 demi do vin blanc Haut Sauterne;
[illegible] cognac;
100 demi bouteilles [illegible] en bouteilles;
100 do de [illegible] pour [illegible];
[illegible] Cognac;
[illegible] Cognac;
[illegible] Cognac;